

AIRBORNE CONCEPT SAS OUVRE SON 2 EME CENTRE D'INSTRUCTION ET D'ENTRAINEMENT AU TELEPILOTAGE DE DRONE A DIJON

Poursuivant son développement **après le succès de la création de son Centre d'Instruction et d'Entraînement au Télépilotage** (C.I.E.T.) sur l'ancienne base aérienne de Toulouse Francazal, AIRBORNE CONCEPT poursuit sur sa lancée en installant, sur le même modèle, sa **deuxième école dans les hangars de la base aérienne Dijonnaise**.

Comme le rappelle Arnaud Le Maout président de la société et ancien commandant de bord :

« Le drone doit être considéré comme un aéronef à part entière et requiert donc la plus grande rigueur tant en matière de formation au pilotage que dans son utilisation quotidienne. Rigueur aéronautique indispensable à l'essor de la filière drone dans son ensemble. »

C'est dans cet esprit que le deuxième CIET a ouvert le 16 février 2015 dans les **locaux mythiques qui ont hébergé les plus grands noms de l'histoire aérienne** depuis Guynemer il y a 100 ans aux plus récents pilotes de mirage 2000 formés encore récemment dans ce qui a été « l'académie de la chasse ».

Ludovic Lamon (pilote de drone confirmé et spécialiste des systèmes embarqués notamment sur Mirage 2000) sera chargé de l'instruction des stagiaires télépilotes bourguignons **dont l'expérience aéronautique est à la hauteur des attentes des stagiaires les plus exigeants**. Les formations individualisées qui ont attiré de nombreux élèves télépilotes à Toulouse, satisfaits du professionnalisme des intervenants, sont donc maintenant disponibles sur Dijon.

L'école se charge de la formation de ses élèves depuis la préparation au brevet théorique du pilote d'ULM indispensable à l'utilisation professionnelle d'un drone jusqu'au **stage pratique d'une semaine pour maîtriser ces nouveaux aéronefs et leurs applicatifs**.

Cette nouvelle école à Dijon dispose, comme à Toulouse, d'une salle d'instruction, d'une zone de vol indoor ainsi que d'une zone de vol extérieure qui viendra ainsi contribuer aux besoins en formation estimés à 1000 télépilotes par an en France selon les estimations la DGAC.

AIRBORNE CONCEPT SAS poursuit également son développement dans ses autres branches d'activité. L'entreprise a **renforcé son service de prestations drones** dans un éventail d'activités allant de l'audiovisuel aux diagnostics industriels ou environnementaux en incluant, grâce à la réactivité de son équipe, un nouveau service de réponse instantanée à tout besoin d'interventions rapides : **le Special Airborne Service**.

Les ventes des drones, conçus et fabriqués en interne, ont conduit la société à accroître sa capacité de production et certains de ses drones sont maintenant proposés en ligne sur le site (www.airborne-concept.com).

Une électronique développée en interne par ses ingénieurs expérimentés est intégrée aux modèles afin de garantir aux utilisateurs un niveau de fiabilité incomparable aux systèmes grand public sur le marché actuellement.

Le bureau d'études prépare également l'avenir en travaillant sur les solutions innovantes du futur aux profits de grands comptes institutionnels ou privés en collaboration avec l'ISAE SUPAERO. Dans cette optique, de nombreux partenariats ont été engagés comme avec la société AirFlySystem ou encore des industriels en mesure de contribuer au déploiement des futurs systèmes de drones fabriqués par AIRBORNE CONCEPT SAS.

L'essor de l'activité a permis de passer en moins d'un an, d'une équipe de 6 associés à une entreprise de plus d'une douzaine de personnes, dont la superficie des locaux a été doublée sur le site de Toulouse Francazal.

Enfin, les succès remportés en 2014 par AIRBORNE CONCEPT lui ont permis de réaliser une levée de fond à la hauteur de ses nombreuses ambitions pour l'année 2015.